

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire  
**Band:** 16 (2009)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Sécurité et mobilité : "Making the World a Safer Place?"  
**Autor:** Lüthi, Barbara / Purtschert, Patricia

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## Sécurité et mobilité

### «Making the World a Safer Place?»

Depuis quelques années, à la gare «Union Station» à Washington, est placardée une affiche arborant le titre suivant: *Security Inspection Procedure*. Les passagers sont directement interpellés: “In the interest of safety and security, passengers and their property may be subject to inspection and/or screening prior to boarding trains. Passengers failing to consent to security inspection procedures will be denied access to trains and refused carriage. Thank you for your cooperation.” De cet appel ressortent trois aspects: que plus de droits sont accordés à la garantie de la sécurité publique qu’aux droits individuels des passagers; que leur volonté de coopérer est présumée; et qu’en cas de refus, la mobilité des passagers peut être si nécessaire réduite. Dans le coin inférieur gauche de l’affiche se niche encore un dernier avertissement, apostrophant la responsabilité «citoyenne» des individus: “Be aware. Be responsible.”

De telles affiches, et de tels appels, n’ont rien d’exceptionnel aux USA depuis le 11 septembre 2001. La problématique de la sécurité nationale comme phénomène social n’a d’ailleurs pas gagné en importance uniquement dans ce pays. Actuellement, les anciennes et nouvelles mesures de sécurité suscitent des discussions dans les contextes les plus différents, en lien avec la mobilité des personnes et les questions d’immigration. Une profonde transformation des modes de transports et les nouvelles technologies de l’information constituent les conditions essentielles des dimensions inédites que revêtent désormais la mobilité humaine et l’immigration. Mais tout aussi essentiel est le fait que les Etats modernes et le système politique international ont modifié la signification de la mobilité, non seulement à l’intérieur, mais surtout au-delà des frontières nationales, tant pour les individus que pour les groupes sociaux. Affleurent ici les tensions entre les besoins de contrôle ressentis par les Etats et les désirs de mobilité exprimés par les gens; des tensions que l’on retrouve entre le credo libéral d’une liberté de mouvement garantie constitutionnellement et la tendance à adapter les mouvements migratoires aux données économiques.

Le présent numéro se consacre à l’importance sociale de la sécurité. Il s’attaque ainsi à une problématique considérée souvent comme une spécificité du

temps présent, sans être véritablement étudiée dans sa profondeur historique. Il abordera donc de façon critique, et dans ses dimensions historiques, la thèse selon laquelle la société évoluerait, en gros depuis le 11 septembre 2001, vers une société de la sécurité globale. On constatera ainsi que la mobilité et la sécurité se sont toujours rencontrées en des points névralgiques: les concepts actuels de sécurité sont en effet indissociables d'une certaine représentation de la territorialité, de la population, des frontières et de leur franchissement, de l'organisation du territoire, de la circulation des personnes et des ressources. Et la compréhension de la menace et de la protection est étroitement arrimée à la distinction entre l'intérieur et l'extérieur, entre l'ami et l'ennemi, entre soi et l'autre.

La sécurité apparaît ainsi comme un concept fondamental des sociétés modernes, mais un concept qui, tout en représentant «une grandeur variable du processus historique», est en même temps soumis à un puissant processus de transformation.<sup>1</sup> Michel Foucault a tenté de saisir ces transformations en proposant le concept de gouvernementalité, auquel quelques-uns des auteurs se référeront dans ce dossier. Il s'ensuit que la liberté, contrairement à ce qu'affirme la théorie libérale, n'est pas rendue possible que par sa capacité à intégrer une mesure adéquate de sécurité. Bien plus, au nom de la liberté, sera établi un régime de sécurité sur lequel se fondera le pouvoir gouvernemental et incitatif de l'Etat biopolitique.<sup>2</sup> La contribution de philosophie sociale de *Katrin Meyer* montre que la migration se trouve au centre de cette technique de pouvoir, à la fois gouvernementale et moderne. Dans la migration se révèle en effet un paradoxe spécifique de la pensée sécuritaire: d'un côté, la mobilité est couplée à la liberté individuelle et à la possibilité d'expansion économique; et, d'un autre côté, la «migration non désirée» est perçue comme un danger légitimant des mesures de sécurité répressives et excluant ainsi fermement l'accès à la mobilité à certains individus. Dans le prolongement de Martin Heidegger et Hannah Arendt, l'auteur plaide au contraire pour une politique du «souci partagé». Celui-ci ne suit pas la logique utilitariste de l'accroissement du profit, mais représente un essai commun, c'est-à-dire, dans le cas des migrations, global, de penser une autre politique de sécurité, fondée sur la confiance entre les différents actrices et acteurs, et sur leur participation à la recherche de solutions effectives.

Le contrôle de l'Etat sur ses citoyens et ses «étrangers» reçoit certes sa marque spécifique avec l'âge gouvernemental, avec l'apparition de procédés statistiques, de logiques économiques et de techniques d'incitation biopolitique. Mais il remonte au Moyen Age. Un moment essentiel de cette évolution est représenté par la capacité de l'Etat à pouvoir distinguer entre arrivées autorisées et non autorisées, et à pouvoir identifier des personnes à des fins administratives. A cette «révolution de l'identification» appartiennent entre autres la technique

des empreintes digitales et de la photographie, le développement des passeports et le perfectionnement des procédés biométriques destinés à saisir les signes distinctifs des individus.<sup>3</sup> Comme le montre la contribution de *Nicole Schwager*, le lien, de plus en plus discuté depuis le 11 septembre 2001, entre terrorisme et techniques policières d'identification, remonte également à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et est inséparable de l'histoire de la Suisse. Deux événements anciens et simultanés (l'anarchisme violent et de nouvelles techniques d'identification policière), ainsi que la profonde transformation des contrôles étatiques des personnes qui s'en est suivi, alimentent la thèse selon laquelle ce bouleversement s'est imposé en s'appuyant sur un discours anti-terroriste largement répandu. Dans son article, l'auteur montre toutefois que cette vision des choses ne joue qu'à certaines conditions. Dans le réseau des autorités suisses, le spectre de l'anarchisme a certes grandement contribué au développement de nouvelles techniques d'identification, à la fondation de services biométriques cantonaux et à la création d'un registre anthropométrique central. Cependant, et autrement qu'aujourd'hui, l'introduction de nouvelles techniques de sécurité, pour une large opinion publique, n'est guère reliée à la lutte contre le terrorisme. La mise en œuvre de ces techniques fut présentée de manière complètement dépolitisée, évitant ainsi une critique possible de l'accroissement des pouvoirs policiers qu'elle pouvait suggérer. Cet exemple révèle clairement que le terrorisme ne sert pas dans tous les cas à légitimer les technologies de surveillance. C'est en réalité son engagement discursif qui apparaît comme la pièce centrale d'une combinaison fragile entre une critique publique envers la puissance (parfois abusive) de l'Etat et la peur de la menace terroriste.

Dans sa contribution, *Christiane Reinecke* aborde l'affrontement constitutif entre la pensée sécuritaire et les mesures de politique migratoire en Grande-Bretagne et montre qu'il ne constitue en rien une invention du 21<sup>e</sup> siècle. Si l'on peut dater le contrôle des migrants et des migrantes, avec l'*Alien Act*, du début du 20<sup>e</sup> siècle, au fur et à mesure que l'on s'approchait de la Première Guerre mondiale, le menace militaire, que les étrangères et étrangers résidant dans le pays étaient censés représenter, a pu être considérée comme le facteur déterminant de la régulation des migrantes et migrants. Dans ce contexte, l'action politique fut dirigée en fonction du souci induit par la sécurité militaire. Le contrôle des migrations qui est alors introduit ne peut toutefois pas être compris simplement comme un effet de la guerre, mais doit être également perçu comme le résultat de «scénarios de menaces aux contours xénophobes». De la même manière, les romans d'espionnage, très largement diffusés à l'époque et dotés d'un contenu hautement réaliste, corroboraient la crainte d'une conjuration ourdie par les Allemands vivant dans le pays. C'est ainsi que les préoccupations engendrées par la sécurité nationale conduisirent durant la Première Guerre mondiale, en

Grande-Bretagne, à une intervention permanente dans le domaine des contrôles de l'immigration.

Bien que la globalisation sous-tende la plupart du temps les métaphores relatives à la mobilité et à l'ouverture sociale, ses processus, que l'on pense aux *gated communities* ou aux interdictions de séjour et de rassemblement prononcées par l'Etat (contre les jeunes, les mendiants et les mendiants, les manifestants et les autres «perturbateurs de la paix publique»), sont eux aussi étroitement liés, dans l'espace public, à la limitation de la liberté de mouvement et au refus de droits d'entrée. La contribution d'*Anke Ortlepp* traite sous ce rapport le développement historique de la sécurité des aéroports aux USA durant la dernière décennie. L'augmentation des contrôles de sécurité n'a pas seulement mis en danger la mobilité des passagers: les aéroports ont surtout organisé des zones strictement surveillées dans lesquelles les mouvements des personnes sont limités, orientés et régulés. En même temps, résultat d'une évolution à la fois structurelle, continue et axée sur le long terme, les arrivées et les départs dans et hors des USA sont minutieusement contrôlés. L'analyse d'*Ortlepp* souligne l'importance centrale que prend la surveillance individuelle à l'intérieur des systèmes administratifs modernes. Elle montre également combien les procédures administratives, les pratiques de contrôle et les discours sécuritaires sont fortement interconnectés. Est ainsi mise en évidence la relation intime, qui réside au fondement de ces dispositifs sécuritaires, entre le pouvoir et le savoir.

Le lien entre le savoir et le pouvoir est aussi le sujet choisi par *Wendy Browns*, qui propose une lecture critique du *U. S. Army / Marine Corps Counterinsurgency Manual*. L'auteur recherche comment le transfert du savoir entre la science, l'armée et le public doit servir à garantir l'hégémonie américaine. Ce document militaire qui, contrairement aux manuels militaires traditionnels ou aux documents politiques, doit justifier une intervention à long terme des USA, repose sur une expertise «scientifique», grâce à la collaboration avec l'*Ivy League Institute* (le *Carr Center for Human Rights* à Harvard). Dans ses fondements didactiques, le manuel déclare que, dans les guerres actuelles contre «les insurgés», la victoire ne peut résulter que d'une conduite militaire décentralisée et «culturellement empathique». Autrement dit: la mobilisation générale du savoir, de la «gouvernance» et de la culture est la recette qui doit garantir le succès, par sa substitution à la violence brutale – vision illusoire comme le montre la privatisation observée en Irak et la rationalisation néolibérale de l'engagement militaire.<sup>4</sup> Ainsi, au fil de l'actuelle transformation néolibérale et de l'économisation galopante de la vie, la relation entre Etat et sécurité se modifie également: tandis que des acteurs non étatiques s'allient avec des instances étatiques pour des actions temporaires et limitées, l'idée dominante depuis Hobbes et Locke, et selon laquelle la garantie de la sécurité

représente l'une des plus importantes missions de l'Etat, se voit profondément bouleversée. Par voie de conséquence, à la sécurité humaine et nationale, que réclament les peuples et l'Etat et qui est affirmée dans la doctrine militaire, s'oppose une insécurité de fait, et extrême, qui règne dans les pays occupés par les USA.

On constate ainsi que, si le monde doit devenir plus sûr grâce aux transformations que subit le problème général de la mobilité, la question de savoir quel monde, et quelle sécurité, doivent en sortir demeure d'une importance fondamentale.

*Barbara Lüthi, Patricia Purtschert  
(Traduction: Olivier Meuwly)*

#### Notes

- 1 Eckart Conze, «Sicherheit als Kultur: Überlegungen zu einer <modernen Politikgeschichte> der Bundesrepublik Deutschland», *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte* 3 (2005) 53, 357–381.
- 2 Nikolas Rose, *Powers of Freedom. Reframing Political Thought*, Cambridge 1999.
- 3 Jane Caplan, John Torpey (éd.), *Documenting Individual Identity. The Development of State Practices in the Modern World*, Princeton 2001.
- 4 Yves Winter, «Gewaltökonomien und Unsicherheit. Zur Gouvernementalität der <neuen Kriege>», in Patricia Purtschert, Katrin Meyer, Yves Winter (éd.), *Gouvernementalität und Sicherheit. Zeitdiagnostische Beiträge im Anschluss an Foucault*, Bielefeld 2008, 49–74.